

15 SEPTEMBRE AU 15 DECEMBRE 2014



Ceser Ile-de-France

Le Conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France (Ceser IdF) est la deuxième assemblée régionale.

Doté d'un rôle consultatif et représentant la société civile, s'appuyant sur une réflexion partagée inscrite dans la durée, il analyse et éclaire les actions de la Région en matière d'organisation et de développement, dans un souci d'intérêt régional intégrant une approche prospective et une recherche de cohésion et de solidarité, sources d'innovation et de régulation.

Ceser Ile de France
33 rue Barbet-de-Jouy
75007 Paris
Tél. : 01 53 85 66 07
Mail :
nadine.barbe-ursulet@
iledefrance.fr
www.ceser-iledefrance.fr

CAHIER D'ACTEUR

Un port « nouvelle génération » nécessaire à l'Ile-de-France pour l'emploi et l'environnement

PSMO en bref : Le premier port du Grand Paris. Aménagement de 100 hectares dédiés aux produits du BTP (granulats, éléments préfabriqués, déchets de chantier inertes pour remblais). Cette réalisation fait partie du projet de Port Multimodal Seine Métropole inscrit dans le SDRIF de 2013 qui comprend l'aménagement de 400 hectares dont le projet précité, objet du débat public actuel, qui pourrait être complété par un second projet de 300 hectares à l'Est, dédié à la logistique et aux conteneurs.

I - LES ATOUTS DE PSMO POUR LA REGION ILE-DE-FRANCE

Le Ceser IdF est favorable au projet PSMO pour sa participation à l'activité économique, ses retombées en emploi et ses impacts positifs sur l'environnement et le cadre de vie.

1. PSMO participera à l'activité et au développement économique de l'Ile-de-France.

Une contribution à l'élan économique de la région francilienne

PSMO représente un atout pour la région Ile-de-France en termes d'emplois directs et indirects pendant sa construction et au-delà. En lien avec le Nouveau Grand Paris, la construction des 70.000 logements et des futures lignes du Grand Paris Express. La mise en œuvre de ce nouveau port participera au développement économique territorial et à l'amélioration de la circulation des matériaux et marchandises utiles à la construction et, par-là, à l'économie francilienne.

D'intérêt régional, ce port aura également des retombées locales. Ainsi, avec la création d'un centre de vie au bord du bassin grâce à l'aménagement des berges pour le public, des emplois complémentaires seront créés localement dans d'autres secteurs

PORT SEINE METROPOLE OUEST



Source : dossier du maître d'ouvrage

d'activités comme la restauration, l'éco construction, le secteur tertiaire ou encore la maintenance du site.

Un gisement de granulats sans équivalent en Ile-de-France

Selon l'Unicem, la région francilienne déficitaire en gisements de granulats doit faire venir des régions voisines ou de l'étranger environ 50% de ses besoins en matériaux. Avec le projet de construction prévu dans le Nouveau Grand Paris, l'évaluation des besoins en matériaux serait de 38 millions de tonnes par an pour les 20 prochaines années.

Ce nouveau gisement participera au rééquilibrage des sites franciliens de production en granulats en limitant leurs transports.

Une réponse à un besoin de plateformes multimodales en Ile-de-France

Ce projet de port représente une offre complémentaire au réseau portuaire de Ports-de-Paris, notamment à la plateforme de Gennevilliers qui date du début du siècle dernier et dont les capacités d'extension arrivent à leur terme.

De plus, étant situé à un nœud de circulation "stratégique" entre la Seine et l'Oise qui devrait être connecté demain au futur Canal Seine Nord, permettant ainsi d'améliorer les liaisons vers Rouen, Le

Havre, le nord de la France et de l'Europe, PSMO constituera un atout pour le transport de marchandises et de matériaux au-delà de l'Ile-de-France.

2. Des retombées en emploi significatives

Le territoire de Confluence Seine-Oise souffre d'un déficit d'activités économiques que PSMO peut en partie combler.

Des créations d'emplois seront effectives dès la phase chantier (140 emplois directs pendant les travaux) mais aussi pendant l'exploitation. Par ailleurs, des emplois périphériques seront créés à terme avec le développement d'une zone d'activités de 50 hectares (estimation entre 500 et 1 000 emplois nouveaux). Enfin, le développement d'activités économiques sur le site de production de granulats et l'installation d'entreprises favoriseront la création d'emplois qui toucheront toutes les catégories de poste (ouvriers, employés, techniciens et cadres).

3. Amélioration de l'environnement et du cadre de vie

Dans un site fragilisé par son histoire, PSMO va contribuer à améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants de la zone concernée par :

- La valorisation d'une zone inondable (de 1 à 1,6 mètre en moyenne) polluée par un siècle d'épandage,
- La révélation du potentiel d'une zone unique et fragile pour la lutte contre les inondations (avec le port et sa darse susceptibles d'absorber une partie des crues), dans le respect des paysages, faune et flore,
- Un port ouvert sur la ville grâce à l'aménagement des berges pour le public (maintenant la continuité du cheminement en bord de Seine grâce à la création d'une passerelle pour enjamber la future darse) et à l'accueil d'entreprises,
- Une plateforme qui favorisera le report modal de la route vers la voie d'eau principalement, et la voie ferrée. Le report futur vers le fleuve est estimé à 500.000 tonnes par an dans le cadre de l'exploitation actuelle dans la plaine d'Achères



Source : dossier du maître d'ouvrage.

de 17 millions de tonnes (matériaux extraits et de remblaiements) sur une quinzaine d'années. Ce report pourrait monter à 1,8 millions de tonnes par an grâce à l'ouverture du gisement du secteur de la Garenne à l'est qui représente un potentiel de 24 millions de tonnes supplémentaires sur la même durée,

- Des outils industriels aux dernières normes en vigueur comprenant une unité de recyclage de matériaux et une unité de production de préfabriqués conçues pour réduire la pollution visuelle, le bruit et les poussières pour les riverains. Ces unités de production de type centrales ou plateformes de traitement s'inséreront parfaitement en milieu urbain à l'exemple des unités situées à Paris en bords de Seine,
- Une perspective de desserte ferroviaire plus importante avec la future gare du RER E liée au prolongement de la ligne vers Mantes-La-Jolie, la Tangentielle Ouest qui reliera Achères Ville à Saint Cyr l'École et la Ligne Nouvelle Paris-Normandie comprenant la liaison Paris/Mantes-la-Jolie.

II - DES POINTS DE VIGILANCE

Pour que le projet PSMO génère le maximum de retombées positives, le Ceser Ile de France tient à souligner certains points de vigilance :

- Dans un souci de transparence et afin de maintenir la concertation avec les populations et les acteurs du territoire, dès la phase de travaux et tout au long de l'exploitation, les instances proposées en page 60 du dossier du maître d'ouvrage – Comité local d'information portuaire pour la prévention et Comité de voisinage – devront être mises en place dans les meilleurs délais pour assurer contrôle et suivi des opérations,
- Le calendrier du projet PSMO doit être respecté afin de permettre à ce port d'apporter une réponse aux chantiers du Nouveau Grand Paris qui générera aussi bien des besoins supplémentaires d'approvisionnement en granulats qu'une valorisation de ses terres excavées (exutoire, remblai, aménagements paysagers...),
- Le report modal vers la voie ferrée apparaît plus limité que celui vers la voie d'eau et devra faire l'objet d'une attention particulière, notamment :
 - Les conditions d'accès à des sillons disponibles pour le transport de granulats, des déblais et produits manufacturés en journée pour éviter les nuisances (1 à 2 trains par jour),
 - La connexion de PSMO à la Gare d'Achères Grand Cormier ne nécessite aucun investissement de la part de RFF. PSMO devra imposer à ses exploitants l'utilisation de rames totalement étanches, garantie indispensable pour obtenir l'autorisation de transporter des déchets de chantiers sur le réseau national. C'est à cette condition que RFF consentira à garantir la fiabilité des sillons et la sécurisation des voies,
- Une desserte routière avec peu de capacité d'extension. Si la desserte routière est suffisante dans un premier temps, à terme des investissements sont à envisager sur la RN 184 pour fluidifier le trafic (traitement du goulot d'étranglement généré par le pont du Grand Cormier).

III - CONCLUSION

PSMO est un projet utile à la filière du BTP, porteur de croissance et d'amélioration du territoire Confluence Seine-Oise.

Il offre un potentiel de retombées économiques locales tout en s'inscrivant dans la dynamique du Nouveau Grand Paris pour renforcer la compétitivité de l'Île de France.

Un projet qui présente différentes dimensions et temporalités.

- L'exploitation de la carrière permettra de réduire la dépendance de l'IDF en matériaux de construction, offrira des possibilités de stockage de matériaux inertes en utilisant certains déchets de chantiers.
- La création de la darse et de ses abords rendront aménageables des zones aujourd'hui inondables et polluées.
- La plateforme industrielle et le port permettront d'alimenter les besoins en matériaux recyclés et d'assurer la circulation de marchandises en IDF et au-delà.

PSMO offre un potentiel portuaire important sans équivalent en IDF avec l'opportunité de créer un hub entre la Seine et l'Oise au gabarit européen, demain peut-être, avec une ouverture sur le nord de l'Europe avec le Canal Seine-Nord Europe.